

PACTE POUR LA RÉUSSITE

DE LA SAMBRE - AVESNOIS - THIÉRACHE

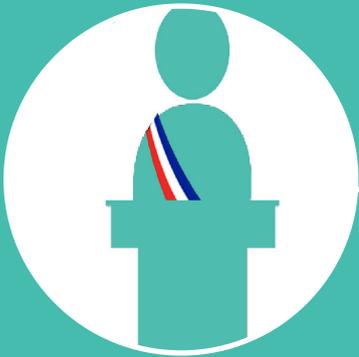
DOSSIER DE PRESSE - JANVIER 2019

UNE AMBITION PARTAGÉE



1

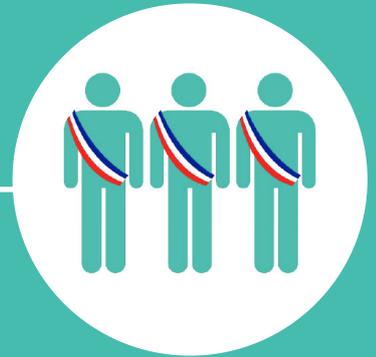
Signé le 7 novembre 2018 à Sars-Poteries en présence :



du président de la République



des membres du Gouvernement



des élus du territoire

2

Le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache est le fruit d'un partenariat de territoires inédit qui a rassemblé :



l'État

et



les collectivités territoriales

En partant du territoire

Grâce aux communes, aux 8 intercommunalités, aux 2 arrondissements, aux 2 départements et à la Région.



Autour d'un objectif unique : faire renouer le territoire avec la réussite par la mobilisation de ses atouts

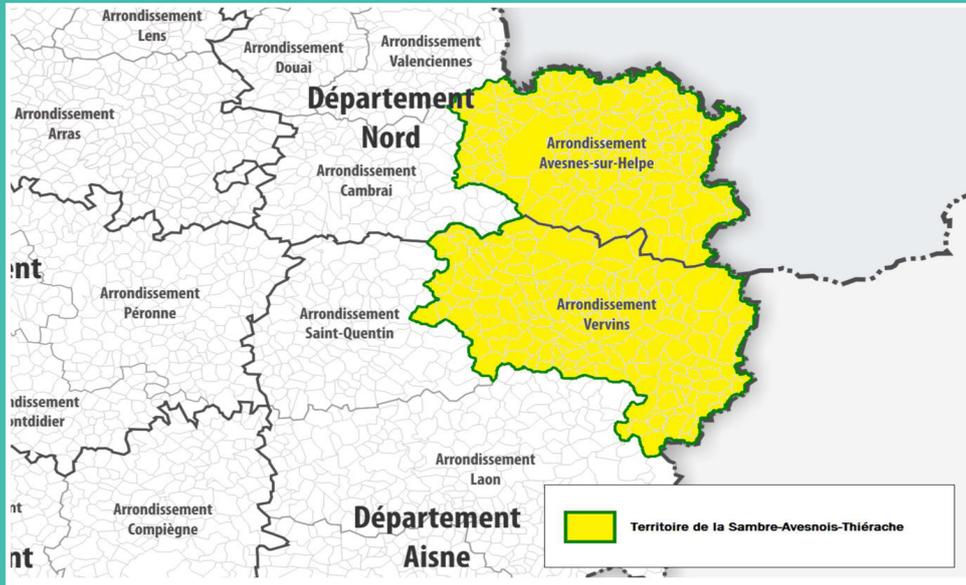


3

Mais tout d'abord, le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, c'est quoi ?



Pour commencer, une petite photographie du territoire



Ce territoire comprend : **305 000 habitants**. Il s'étend sur **2 arrondissements** répartis sur **2 départements**



Il a connu un âge d'or au 19^e siècle : il était alors au cœur du dynamisme français :

Fourmies, capitale de la laine



Guise, pionnier de l'innovation sociale



Il est aujourd'hui pourtant confronté à des difficultés socio-économiques importantes :

un taux de chômage moyen de 15,8 % et 7 communes parmi les plus pauvres de France. Ceci provoque un sentiment d'abandon et déclassement profond tant chez les élus que chez les habitants du territoire.



Les signataires sont en ordre de marche grâce à 3 grandes ambitions déclinées en 65 actions adaptées à l'ADN du territoire. Objectif ? changer le quotidien des habitants !



Ambition 1



Le mouvement ! Améliorer les déplacements des habitants en s'impliquant sur la RN2, l'accès au numérique et booster la Troisième Révolution Industrielle



Ambition 2



L'accomplissement ! Fournir un socle solide pour le développement du territoire à travers les fondamentaux que sont l'éducation, la santé, la cohésion sociale et la présence des services publics.



Ambition 3



La transmission ! Faire fructifier les richesses du territoire et dynamiser la culture et le tourisme



4

Alors maintenant ? On passe à l'action concrète ?



Les signataires s'engagent à réaliser :

La priorité 1 : Le mouvement ! Améliorer les déplacements des habitants en s'impliquant sur la RN2, l'accès au numérique et booster la Troisième révolution industrielle

Les premières réalisations s'accélèrent :

1^{ère} réalisation - La déviation d'Avesnes-sur-Helpe



Le démarrage des travaux est garanti dès 2021. Les fonds prévus au contrat de plan État-Région actuel permettront de financer l'ensemble des études et des travaux prévus jusqu'à fin 2022.

2^e réalisation - La mise à deux fois deux voies de la liaison d'Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge



La maîtrise foncière sera assurée d'ici fin 2019 pour permettre de réaliser les travaux dans la continuité de la déviation d'Avesnes-sur-Helpe.

Et deux nouveaux engagements se concrétisent :

1^{er} engagement - Le projet de mise à 2x2 voies entre Laon et Avesnes-sur-Helpe



Les études préalables à sa réalisation de ce projet sur 60 km de routes sont d'ores et déjà lancées. Ce projet sera inscrit prioritairement au prochain contrat de plan État-Région.

2^e engagement - Des moyens financiers débloqués dès maintenant pour fluidifier l'axe Laon -Maubeuge



Une première phase de travaux sera engagée sur la période 2020-2022 dans la perspective de la mise à deux fois deux voies.



Améliorer l'accès au numérique des habitants



L'accès au très haut débit fixe et mobile garanti en tout point du territoire d'ici 2022



La création de tiers-lieux numériques



Le développement de la télémédecine



En décembre 2018, un décret national a validé la couverture mobile de 7 zones (Beaumont, Epepe-Sauvage, Floyon, Brunehamel, Iviers, Fontenelle, Papeux) situées sur le territoire du Pacte.

La 2e priorité : L'accomplissement ! Fournir un socle solide pour le développement du territoire

- **Éducation** : des expérimentations éducatives telles que le dédoublement des classes de grande section
- **Le développement des services publics** : un nouveau commissariat à Aulnoye-Aymeries, une cité administrative à Avesnes-sur-Helpe
- **Un nouvel hôpital** à Maubeuge et 8 nouvelles maisons de santé sur le territoire



La 3e priorité : La transmission ! Reconnaître les atouts du territoire

Un contrat de transition écologique et solidaire engage le territoire dans une transition positive en s'appuyant sur les atouts et les richesses qui constituent son ADN. Il vise à :

- **Réduire la consommation énergétique** en développant la récupération de chaleur industrielle pour la réinjecter au profit du chauffage des ménages
- **Développer les chaudières à bois** en donnant aux communes un taux d'aides supérieur
- **Favoriser une alimentation saine** en donnant la priorité aux produits locaux et de terroir dans la restauration collective
- **Contribuer** au maintien de l'élevage et au développement de l'agriculture biologique notamment par la signature d'un contrat d'objectifs territorial pour l'accélération de la Troisième Révolution Industrielle (COTTRI) qui viendra compléter le CTES, véritable master plan pour la mise en place de la bioéconomie



Le contrat comporte 19 actions opérationnelles et prêtes à démarrer.

Cette démarche de contractualisation sera étendue au territoire de Vervins en 2019.

Outre ces mesures, un pôle de musiques actuelles à Aulnoye-Aymeries, la création de micro-folies ou la protection du patrimoine viendront redynamiser l'attractivité ce territoire.



Conclusion : 3 ambitions : désenclaver, redynamiser, faire fructifier les atouts du territoire. L'ensemble des partenaires concernés se sont dès le 7 novembre mis en ordre de marche pour concrétiser la première et garantir ainsi la réussite de la Sambre, de l'Avesnois et de la Thiérache.



La Région en tant qu'autorité de gestion s'engage également à accompagner les collectivités locales du territoire, leurs groupements et leurs opérateurs privés dans leurs efforts pour mobiliser les fonds européens

PACTE POUR LA RÉUSSITE

DE LA SAMBRE - AVESNOIS - THIÉRACHE

DOSSIER DE PRESSE - JANVIER 2019

UNE AMBITION PARTAGÉE



Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle
Préfecture de la région Hauts-de-France - Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur à Lille - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax. : 03 20 30 56 82
Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr

www.nord.gouv.fr et www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
facebook.com/prefetnord et twitter.com/prefet59

Région Hauts-de-France
Peggy Collette -El Hamdi, chef du service presse : 03 74 27 48 38 - peggy.collette@hautsdefrance.fr
Sébastien Voisin, attaché presse - 03 74 27 48 88 - sebastien.voisin@hautsdefrance.fr